

Agenda 21 Local de Donzenac
Compte-rendu du Comité de Pilotage n° 5
10 décembre 2014, à 18h00

Présents :

- Mme Janine Babi, habitante,
- M. Louis Bésanger, habitant,
- M. Briolant, habitants,
- M. A. Fronty, habitant,
- M. M. Péjoine, habitant,
- M. M. Perrier, habitant,
- M. G. Bugeat, membre de l'association « Pour la Protection des Saulières »,
- M. M. Chantalat, Président du club des aînés « Le Cantou »,
- M. J-J. Raoux, Président de l'association « Pour la Protection des Saulières »,
- M. Y. Laporte, Maire de Donzenac,
- Mme S. Madrias, 2^{ème} Adjoint,
- Mme M-T. Clavel, 4^{ème} Adjoint,
- M. J. Fantou, 5^{ème} Adjoint,
- Mme Y. Valadas, Conseillère Municipale,
- Mme A. Conjat, Conseillère Municipale,
- M. V. Roux, Conseiller Municipal,
- M. D. Canou, Conseiller Municipal,
- Mme M. Reliat, Conseillère Municipale,
- Mme V. Fourtet, Secrétaire Générale de la commune.

M. Laporte accueille les participants. Puis il donne la parole à Mme Fourtet.

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

- Groupe de travail « économique » (finalité 5)

GRUPE DE TRAVAIL « ECONOMIQUE »

Mme Fourtet rappelle les pistes d'actions dégagées lors de l'élaboration partagée du diagnostic à savoir :

- **Finalité 5 : Dynamique de développement selon des modes de production et de consommation responsables**
 - o *Poursuivre la sensibilisation des agriculteurs à la pratique d'une agriculture raisonnée*

MM. Bugeat et Canou s'interrogent sur les moyens à mettre en œuvre pour sensibiliser les agriculteurs. M. Laporte indique que des conférences seront organisées, à l'occasion du comice agricole par exemple. Il précise également que la commune pourra apporter son soutien aux associations locales qui œuvrent en ce sens. La révision du PLU sera également l'occasion d'échanger avec les agriculteurs et éventuellement d'émettre un vœu pour les inciter à la pratique d'une agriculture raisonnée. Il existe également des expositions que l'ADEME met gracieusement à disposition.

Mme Reliat propose de prendre contact avec la Chambre d'Agriculture pour voir ce qu'elle met en place à son niveau. M. Laporte indique que des conférences en partenariat avec la Chambre d'Agriculture pourraient être organisées.

Il précise que le Groupement de Défense Sanitaire réunit, tous les 2 ans, les agriculteurs d'Ussac, de Donzenac et de Malemort et les sensibilise à cette problématique.

M. Bugeat indique qu'il serait souhaitable de mettre en place une sensibilisation des jeunes, peut-être par le biais de l'école ou de l'ALSH, car ce sont eux qui sont les vrais acteurs du changement à long terme.

Mme Madrias indique qu'il conviendrait également de sensibiliser le consommateur.

- *Développer et encourager les actions mettant en valeur les produits de la région en particulier par le biais de la commande publique*
- *Mettre en place une stratégie de commande publique responsable*

M. Chantalat indique que la recherche d'économies ne doit pas se faire au détriment des entreprises locales, et donc de l'emploi. La stratégie de commande publique responsable doit favoriser les circuits courts.

M. Laporte indique que le Schéma de Mutualisation en cours d'élaboration au niveau de la CABB va permettre des groupements de commande dans certains domaines.

Mme Fourtet précise que l'on pourrait renforcer la rationalisation des déplacements des agents.

Mme Conjat propose un groupement de commande pour le papier.

S. Madrias propose de solliciter l'EHPAD sur ce point.

M. Laporte rappelle qu'un ancien imprimeur a fait un don de papier à la commune. Ce papier est mis gracieusement à la disposition de l'ALSH, de l'école et des associations.

- *Former le personnel communal à la gestion et à la consommation responsables + formaliser le Développement durable dans les fiches de poste*
- *Réfléchir à l'élaboration d'une charte d'engagement des agents et des élus en faveur du Développement durable type « Agenda 21 interne »*
- *Structurer une charte papier à destination des agents et des élus*
- *Engager une réflexion sur le développement de l'écologie industrielle territoriale en lien avec les entreprises du territoire pour économiser des matières premières, mutualiser des moyens et des services....*

Prochaine réunion du comité de pilotage : Mercredi 07/01/2015

Préalablement à cette réunion, seront transmis aux participants :

- ✚ Le compte-rendu des réunions du 16/12/2014
- ✚ Un projet de finalisation du plan d'actions avec définition des axes